



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

N'ATTENDEZ PLUS, INSCRIVEZ-VOUS À LA 14^E ÉDITION DU CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT!

Marieville, le 24 janvier 2012 – Vous venez tout juste de lancer votre entreprise ou vous comptez la mettre sur pied d'ici décembre 2012 ? Le CLD au Cœur de la Montérégie vous invite à aller consulter sans tarder le site Internet du Concours québécois en entrepreneuriat au www.concours-entrepreneur.org. Vous pourriez être admissible à l'une des sept catégories du volet Création d'entreprise ou encore au prix offert en Transmission d'entreprise.

Votre plan d'affaires est presque mis au point ou n'aurait besoin que d'une légère mise à jour? Un conseiller du CLD peut vous accompagner dans votre démarche. En plus, c'est facile : l'inscription se fait directement en ligne! « Ce concours est parfait pour tous les nouveaux entrepreneurs de la MRC de Rouville. Il offre non seulement la possibilité de faire connaître son entreprise par un ensemble de personnes faisant partie de la communauté entrepreneuriale du territoire, mais peut également être une belle vitrine pour les gagnants du volet local au niveau régional et national» mentionne M. Nicolas Perreault, coordonnateur du Concours au niveau local et conseiller au CLD au Cœur de la Montérégie. Participer au concours québécois en entrepreneuriat, c'est donc se donner la chance de recevoir un prix en argent qui pourrait faire toute la différence dans son cheminement professionnel.

Les projets admissibles pour cette édition sont les projets d'affaires ou d'entreprises qui n'ont pas obtenu de revenus de vente avant le 1^{er} avril 2011 et les projets visant la création, au Québec, d'une nouvelle entreprise, dont le démarrage est fixé au plus tard le 31 décembre 2012. Différentes catégories telles que le bioalimentaire, l'économie sociale, le commerce, les services, l'innovation technologique et technique ainsi que l'exploitation, la transformation et la production sont présentées dans le but de favoriser la participation de plusieurs types d'entreprises et de reconnaître la créativité des entrepreneurs qui, par leurs idées, dynamisent l'économie québécoise.

Le prix en Transmission d'entreprise, quant à lui, demande que l'entreprise soit déjà existante, et est, sans discontinuité, changé de propriétaire majoritairement (50% + 1) dans la période s'échelonnant du 1^{er} janvier 2011 au 19 mars 2012 ou encore qu'une entreprise inactive est fait l'objet, dans la même période, d'une reprise par un ou des nouveaux propriétaires (propriété de 50% + 1).

N'attendez plus ! Inscrivez-vous avant le **19 mars 2012** en produisant votre plan d'affaires et en remplissant le formulaire d'inscription en ligne au www.concours-entrepreneur.org. Vous devrez par la suite acheminer les documents à M. Nicolas Perreault au nperreault@coeurmonteregie.qc.ca ou par télécopieur au 450.460-0472. Les entrepreneurs désirant obtenir des informations supplémentaires sur le Concours peuvent également communiquer avec M. Perreault au 450.460-0202 poste 325.

-30-

Source : Geneviève Désautels
Coordonnatrice aux communications
CLD au Cœur de la Montérégie
450-460-0202 poste 328
gdesautels@coeurmonteregie.qc.ca

Information : Nicolas Perreault
Conseiller aux entreprises
CLD au Cœur de la Montérégie
(450) 460-0202 poste 325
nperreault@coeurmonteregie.qc.ca